



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



**Juin 2020 N° 13**



**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL**

---

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION**

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---

Directeur de Publication ..... : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS

*Membres du comité scientifique*

Pr BAHA Bi YOUZAN D. .... : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénié Marcel ..... : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste ..... : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria ..... : IPNETP, Abidjan



## TABLE DES MATIERES

<b>I - Editorial</b>	
Zakaria BERTE .....	7
<b>II - Migration économique et relation à l'école des migrants sénoufo dans l'ouest et le sud ivoirien</b>	
SILUE Abou <i>Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) Abidjan, Côte d'Ivoire Département de Sociologie</i> .....	9
<b>III - Motivation et choix des filières tertiaires de L'enseignement Technique et professionnel</b>	
ASSY Edmond Paul <i>Maître de conférences en psychologie, Université Félix Houphouët Boigny (UFBH) Abidjan Côte d'Ivoire</i> .....	41
<b>IV - l'Indiscipline littéraire et anti conformiste dans la dislocation du français chez Ahmadou Kourouma</b>	
TANOHO Omoi Christian <i>Université Félix Houphouët Boigny de Cocody U.F.R : Langues, Littératures et Civilisations, Département de lettres-modernes</i> .....	63
<b>V - Typologies de lecture et niveau de maîtrise des écoliers de ce2 de l'école primaire publique Akélé 1 - Tetty Daffot Adolphe, - Okou Kouakou Norbert, Université –Félix Houphouët-Boigny</b> .....	83
<b>VI - Les baoulé de la région de San-Pedro : une conséquence de la politique d'aménagement du territoire ivoirien (1969-2000)</b>	
Dr. KOBİ Abo Joseph <i>Maître-Assistant - Département d'Histoire Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</i> .....	97
<b>VII - Violences exercées sur les enfants confiés à des familles d'accueil à Abidjan - DAGBÉ Ahodan Stéphane, TRAORÉ Massandjé et KOUADJA Badjo Eunice - UFR Criminologie, UFHB Cocody</b> .....	119
<b>VIII - Le racisme aux Etats-Unis : Une pathologie persistante</b>	
EKUA Niamké Fernand - <i>Docteur en philosophie, option politique et éthique Université Alassane Ouattara</i> .....	139
<b>IX - Perception et comportements préventifs des populations de la zone péri urbaine d'Abidjan (Côte d'Ivoire) face à l'épidémie de Dengue à Abidjan : cas de la commune de Bingerville - Dr KOUAME Clément Kouadio- Institut d'Ethno-Sociologie (IES) - Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan BENIE Za-bi William - GHSA Advisor, BREAKTHROUGH ACTION, Centre des Programmes de Communication, Côte d'Ivoire</b> .....	161
<b>X - Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire) - BAH Mahier Jules Michel, Maître-assistant, Institut d'Ethno-Sociologie (IES)-UFR/SHS, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY</b> .....	187







**POPULATIONS ET VIOLENCE POLITIQUE EN COTE D'IVOIRE :  
DE LA RESPONSABILITE DE PROTEGER  
A LA PARAMILITARISATION DES GROUPES D'AUTODEFENSE  
A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)**

**BAH Mahier Jules Michel**

Maître-assistant, Institut d'Ethno-Sociologie (IES)-UFR/SHS, Université  
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, E-mail : [bahmahierjulesmichel@gmail.com](mailto:bahmahierjulesmichel@gmail.com)

**Résumé**

Cette étude analyse les logiques de la transformation des populations en acteurs potentiels de violence. Elle repose essentiellement sur une approche qualitative qui s'appuie sur des données empiriques collectées dans les dix (10) communes du District autonome d'Abidjan. Un échantillon de 72 participants, composés d'acteurs locaux, membres de groupements politiques, élus locaux et des ex-membres de groupes d'autodéfense, ont été interviewés individuellement à Abidjan. Les résultats montrent que la constitution des groupes d'autodéfense à Abidjan a participé à la transformation des populations en acteurs potentiels de violence. Mais elle s'explique à partir d'une forme transversale de victimisation qui part de la logique de responsabilité de protéger à la paramilitarisation de ces groupes d'autodéfense. Ainsi, par le prisme de cette forme transversale de victimisation, il s'agit pour les populations se transformant en acteurs potentiels de violence, de défendre leur vie et leur vote. Mais également de légitimer l'idéologie de leur bloc politique dans le champ politique ivoirien.

**Mots clés :** violence politique, responsabilité de protéger, paramilitarisation, groupes d'autodéfenses.

## **Introduction**

A la suite de son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre une stratégie de construction nationale qui a fait la particularité du pays en Afrique Subsaharienne. La stratégie de construction nationale, conduite par les nouvelles élites postcoloniales, avec à leur tête Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, se caractérise par une coordination entre sphère politique et sphère économique. Le gouvernement ivoirien a, en effet, parié sur la croissance économique, non seulement pour faire face aux tensions fondamentales de la société, mais aussi pour dépasser ou repousser les contradictions ou les hypothèques liées à la politique d'ouverture sur l'étranger qu'il avait adopté. Ainsi, en deux décennies (1960-1970 et 1970-1980), la Côte d'Ivoire est devenue un modèle de développement économique en Afrique. Durant cette période, le pays connaît un moment de gloire et de développement extraordinaire qualifié de « miracle économique » (Faure, 1991).

Les performances économiques de la Côte d'Ivoire ont eu pour effet de faire oublier le caractère « autoritaire » de son système politique marqué par l'absence de libertés publiques juridiquement organisé, le monopole étatique de la presse, l'absence d'opposition institutionnalisée et d'élections libres ainsi que la patrimonialisation de l'Etat (N'Da, 1999). Cette gestion autoritaire de l'Etat bascule la Côte d'Ivoire dans une phase de désynchronisation. La phase de désynchronisation (1980-1990) est caractérisée par le retournement de la conjoncture économique et par des ruptures dans les mécanismes d'interdépendance entre le système politique et le système économique. En effet, des aspirations se sont de plus en plus exprimées, et avec force, dans la protestation et la contestation ouvertes depuis 1990. C'est la phase de protestation des organisations syndicales, humanitaires et les partis politiques qui se sont constitués en mouvement de la « rue ». Les ouvertures au monde offertes par l'instruction plus répandue, la communication, l'urbanisation suscitent chez l'ivoirien de nouvelles manières de percevoir sa propre société, de la situer et de l'apprécier dans ses références, ses aspirations, ses exigences, dans ses exaspérations et ses pressions. A cela, faut-il ajouter les ondes de choc de la pérestroïka soviétique qui ont atteint les pays africains et la Côte d'Ivoire l'expérience de la dictature des partis uniques. Aussi, faut-il prendre en compte le fait

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

que les bailleurs de fond occidentaux (Banque Mondiale, Fond Monétaire International) ont invité avec insistance à la démocratisation des régimes et ce sont prononcé ouvertement pour l'économie libérale et la démocratie pluraliste. L'imagerie officielle qui identifiait la Côte d'Ivoire à sa « tradition de paix » commence peu à peu à s'effriter en 1990 (N'Da, 1999).

Le décès de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY en 1993 et la continuité de la gestion du pouvoir d'Etat par Henri Konan BEDIE son successeur ne suffisent pas à endiguer le flot de violences qui touche la Côte d'Ivoire depuis 1990. Bien au contraire, on assiste à une brutalisation du champ politique ivoirien (Vidal, 2003). Le recours politique à l'usage illégal de la force au cours des élections présidentielles du 23 octobre 1995 constitue une rupture des modalités de la confrontation politique. Face à cette forme de discrimination, Henri Konan BEDIE est évincé du pouvoir en décembre 1999 à la veille des élections présidentielles de 2000 par un coup d'Etat militaire (N'Guessan, 2003).

Au cours de cette période, les partis politiques intensifient leurs actions de lutte par la manipulation des appartenances à caractère identitaire, ethnique et tribal pour en faire une source de mobilisation sociale. On assiste à la radicalisation des positions entre les communautés du Nord et celles du Sud à l'issue de chaque processus électoral (Bah, 2012).

Cette radicalisation atteint son paroxysme à partir du coup d'Etat manqué du 18 au 19 septembre 2002 lorsqu'un groupe d'environ 6508 hommes prend d'assaut des installations administratives et militaires (Coulibaly, 2002). Cette dynamique conflictuelle engendrée se stabilise autour d'une ligne de front qui conduit à une partition du pays en deux (2) parties.

Afin de parvenir à l'unification du pays, des accords dont ceux d'Accra, de Pretoria, de Lomé, de Linas Marcoussis et de Ouagadougou ont été signés par les parties belligérantes. Cette tentative de solution s'est associée au forum de la réconciliation nationale pour le renforcement de la paix et de la cohésion nationale (Yébouet, 2011).

Malgré ces initiatives de reconstruction du tissu social, l'on assiste à une escalade de la violence sur l'ensemble du territoire ivoirien et principalement à Abidjan, au lendemain du second tour des élections présidentielles de 2010. Dans les communes de la ville d'Abidjan, on assiste donc à une radicalisation des discours et une bipolarisation des positions

légitimées par une flambée de violence à travers les différentes communes du District. Au sein des communes d'Abobo, d'Adjamé et de Port-Bouët, on assiste à des attaques contre les forces de l'ordre et des exactions de populations jugées proches de la majorité présidentielle (LMP). A Yopougon, on observe le braisage systématique des personnes aux patronymes nordistes soupçonnées d'être rebelles ou des sympathisants des pro-RHDP (Bah, op. cit).

Ces constats amènent à s'interroger sur les déterminants de la participation des populations aux conflits politiques dans le District d'Abidjan. En clair, Quels sont les logiques sociopolitiques légitimant la transformation des populations en acteurs potentiels de violence à Abidjan ?

## **I-Méthodologie**

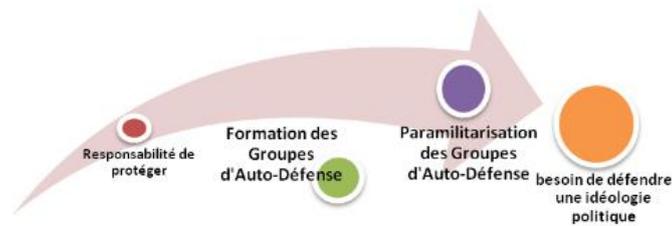
Cette étude s'est appuyée sur des données de terrain dans le District d'Abidjan. Elle s'est basée sur une approche qualitative, soutenue par des entretiens individuels avec les membres des groupes d'autodéfense sur l'ensemble des dix (10) communes du district d'Abidjan. Les soixante-douze (72) participants à l'étude sont composés de membres de groupements politiques, d'élus locaux et d'ex-membres de groupes d'autodéfense à Abidjan. Ce sujet de recherche a conduit au choix de la technique d'échantillonnage de type accidentel. Les thématiques abordées au cours de nos entretiens ont porté sur des logiques de création des Groupes d'Auto-Défense (GAD), leur rapport avec les populations et les groupements politiques. Toutefois, la théorie des conflits réels élaborée par shérif (1966) nous a permis d'analyser les données empiriques. Cette théorie qui s'origine de la nécessité de comprendre et d'analyser la logique des conflits entre groupes sociaux part en premier lieu du principe que les conflits interviennent entre deux groupes en interaction à partir du moment où ces groupes n'arrivent pas à s'accorder sur l'acquisition des ressources disponibles. Cet état de fait apparaît généralement lorsque ces ressources deviennent rares ou abstraites. En second lieu, cette théorie postule que le conflit apparaît lorsque les rapports entre les deux groupes sont compétitifs. Le conflit intergroupe est tributaire de la structure objective des relations que les groupes entretiennent entre eux. C'est dire que si ces rapports sont

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

compétitifs, le conflit est alors inévitable. Mais à ce niveau, il peut y avoir atténuation du conflit lorsque les individus sont amenés à coopérer afin d'atteindre un but commun. Ainsi, il ressort de l'analyse de cette théorie que la compétition et le conflit dépendent de certains motifs objectifs qui provoquent des préjugés et des points de vue pro-endogroupes. Tandis que la coopération en vue d'un but commun entraîne une diminution du préjugé dans les relations intergroupes.

La portée de cette théorie nous permet de situer que le processus de transformation des populations en acteurs potentiels de violence fonctionne dans une forme de logique transversale. Celle-ci s'appuie sur des cadres idéologiquement institutionnalisés par les acteurs en compétition dans le jeu politique. Au début de ce processus intervient une forme de victimisation encadrée par la logique de responsabilité de protéger qui implique chez les populations la nécessité de se constituer en bande armée civile. Cette logique de responsabilité de protéger est formalisée à travers des formes de productions idéologiques qui légitiment la constitution des populations en groupes d'auto-défense.

Cependant, ces cadres idéologiquement institutionnalisés, au-delà de la nécessité de défendre une idéologie politique, participent à transformer les populations en forces paramilitaires comme l'exprime le schéma suivant :



## II-Résultats

### II-1- De la responsabilité de protéger comme mécanisme de transformation de la population en acteurs potentiels de violence

#### *II-1-1- La responsabilité de protéger perçue comme un droit (obligation d'agir)*

A Abidjan, les propagandes victimaires de prétendus pogroms à caractère identitaire émises par les populations participent à légitimer la Responsabilité 2 Protéger (R2P). Ces pogroms à caractère identitaire s'appuient selon les populations sur l'appartenance politique des acteurs. Elles nécessitent donc une contre réaction d'un groupe social à l'encontre d'un autre dans le jeu interrelationnel en période de crise. Ainsi, la R2P paraît comme un droit inaliénable qui consiste à resocialiser les manières de faire et d'agir des groupes sociaux. Cependant, dans le champ des rapports entre les populations dans le district d'Abidjan, la R2P s'est constituée comme moyen de cristallisation de l'altérité sociale, comme l'exprime nos différents enquêtés :

S.M (ex-membre de GAD, à Abobo mobile) :

*« Tu sais pendant la crise en 2011, notre quartier était toujours attaqué par les hommes de Gbagbo. Au début on pensait que comme ce sont les forces de l'ordre ils venaient pour sécuriser notre quartier. Mais on s'est rendu compte que ce n'était pas le cas. On a été attaqué plus de sept (7) fois, ce qui faisait qu'on vivait dans la psychose quand la nuit tombait. On ne pouvait pas sortir, même pas pour uriner, pour nous qui avons nos toilettes hors de nos maisons. On restait cloîtré dans nos différentes maisons. Chacun avec son chapelet de prière en main, implorant Dieu de nous permettre de voir le jour. Et c'était ainsi, toutes les fois. Nous avons vu que trop c'était trop, il fallait réagir (...) ».*

G.J.M (ex-membre de GAD, à Yopougon sicogi) :

*« L'insécurité qui régnait dans le pays faisait que notre quartier était continuellement attaqué par des personnes infiltrées. Quand on a mené nos enquêtes nous nous sommes rendu compte que ces personnes la provenaient des quartiers qui nous entourent. C'est-à-dire Banco 2, Faitai, Doukouré, d'autres même quittait à Port-Bouët 2. Ils disaient que nous étions les milices de Gbagbo donc il fallait nous éliminer. Toutes les fois que la nuit tombait les populations du quartier étaient attaquées. La majeure partie des personnes que tu vas interroger ne te diront pas le contraire. Alors, si nous les jeunes du quartier, n'avions pas décidé de constituer un groupe pour sécuriser le quartier je pense que certaines personnes allaient fuir pour se réfugier au village ».*

Les propos de nos enquêtés explicitent le concept de la R2P dans sa logique de cristallisation de l'altérité sociale dans la ville d'Abidjan. La transformation des populations en acteurs potentiels de violence s'opère par le prisme de la responsabilité de protéger. Celle-ci incombe à la population, l'obligation d'agir par le biais du processus de victimisation. Ainsi, dans ce processus de victimisation, les populations légitiment la R2P comme un droit inaliénable. Une obligation pour les populations d'appartenir à un groupe et d'interagir, comme acteur actif dans la violence politique pour les intérêts de ce groupe, au lendemain de la crise postélectorale à Abidjan. Cependant, la notion d'appartenance à un groupe ou bloc idéologique nous amène à percevoir le processus de la R2P dans sa forme morale.

### ***II-1-2- La responsabilité de protéger perçue comme un devoir moral***

Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, la faiblesse de l'Etat à établir les normes et règles de régulation de l'ordre social en période de crise politique participe à faire émerger des cadres informels de régulation des pratiques sociales chez les populations. La logique de la R2P se constitue comme un devoir moral dans la mesure où l'action des groupes se positionne comme un substitue de l'action de l'état. Ainsi les groupes

sociaux comblent l'absence de l'Etat dans son rôle régalién, celui de porter assistance aux populations vulnérables. Toutefois, cette action qui positionne la R2P comme devoir moral, est légitimée par des cadres sociaux ou acteurs qui l'institutionnalisent. Et cette institutionnalisation opérée par ces différents acteurs légitime la formalisation et la constitution des groupes sociaux en groupe d'autodéfense. C'est à cela que S.M (ex-membre de GAD) ajoute ceci :

*« (...) moi je dis toujours qu'il y'a une raison à tout. Voilà, nous ne nous sommes pas levés comme ça un bon matin pour dire oui comme on est trop fâché, protégeons le quartier. Non ce n'est pas ça. Ce sont nos parents même, accompagné par les imams qui sont venus nous trouver dans notre Grin ici. Ils nous ont dire, ah les enfants à l'allure où vont les choses-là, ce n'est pas bon donc aidez-nous à protéger le quartier. Véritablement on a vu que les vieux avaient raison. C'est ainsi, qu'on a accepté pour le bon respect de nos imams et de nos parents. Ils nous ont donc donné des paroles de bénédiction, afin qu'Allah nous protège dans la mission à laquelle on allait s'engager. C'est à partir de cet instant que nous nous sommes organisés en groupe dispatché dans quatre différentes zones de notre secteur. Les nuits on faisait les rondes (patrouilles) et la journée on plaçait des corridors à chaque entrée de notre quartier ».*

Ce discours est le même soutenu par les populations du camp opposé. Ainsi, G.T.N (ex-membre G.A.D à Yopougon toit rouge) affirme que :

*« C'est vrai qu'ici à Yopougon et précisément au toit rouge, les gens disaient que c'était le fief des miliciens du camp présidentiel. Mais nous notre action se limitait à la protection du quartier. Y'a deux choses qui nous ont poussé à nous organiser. Premièrement, l'atmosphère créée par l'insécurité qui régnait pendant la crise. C'est ce climat qui a poussé nos devanciers, c'est-à-dire*

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

*nos aînés, à nous obliger à protéger le quartier. Quand tu sais que tu as tes parents qui sont vieux et en plus de cet état, tous leurs biens se trouvent ici en ville. C'est-à-dire qu'au village ils n'ont même pas un pied d'hévéa pour ne pas dire une petite parcelle à cultiver. Il te revient à toi jeune là de protéger ces acquis. C'est ainsi que notre chef et le président des jeunes du quartier nous encadraient et on a érigé des barricades dans le quartier afin de filtrer les entrées et les sorties. Le jour comme de nuit (...) ».*

A l'analyse de ces discours, il convient de soutenir que la R2P derrière sa forme de devoir moral, sous-tend d'une part la légitimation des discours politiques par les groupes sociaux mais aussi et surtout est tributaire de la reproduction des discours politiques par les populations dans les communes du district. Cette reproduction des discours politiques s'exprime à travers les formes de stigmatisation institutionnalisées par les populations comme étant les marqueurs de différenciation reposant sur l'appartenance de telle ou telle population dans un espace donné. Toutefois, les acteurs se regroupent donc au sein des espaces (commune) en sous-groupe se reconnaissant du même bord politique, s'établissent des rôles, des normes et règles qui nécessitent le strict respect de l'ensemble des membres du groupe. Puisque ce sous-groupe constitue un contre-pouvoir face aux autres groupes en compétition dans l'espace. C'est en effet ce que Bourdieu (1973) qualifie d'ethos de classe ou encore d'éthique de classe. C'est-à-dire un système de valeurs implicite que les populations intériorisent dans le processus de socialisation aux règles prescrites par le groupe à partir duquel il s'identifie.

Toutefois, dans sa perception entre droit (obligation d'agir) et devoir moral de protéger, le pouvoir conféré par les cadres sociaux à la R2P est le résultat de la faillite de l'état en période de crise politique. Ainsi, l'absence de l'état confère des rôles à des acteurs qui se positionnent comme acteurs régulateurs de l'ordre au sein des entités sociales.

Par ailleurs, la R2P prise dans sa perception individualiste dénote de la volonté de la population à s'auto défendre. Elle est donc le produit de la légitimation chez les populations du discours véhiculé par les différents blocs idéologiques. Ainsi, les notions de droit et devoir participent à l'émergence des groupes d'auto-défense dans les communes du district d'Abidjan, en tant qu'agent de régulation de l'ordre social.

## II-2-Paramilitarisation des groupes d'auto-défense

### II-2-1-Formation des Groupes d'Auto-Défense (GAD) à Abidjan

Dans le cadre de notre étude, nous soutenons que de la responsabilité de protéger à la formation des groupes d'auto-défense à Abidjan, il y a un lien d'intercorrélation. Cette corrélation suppose que l'action de l'un (la R2P) favorise la légitimation de l'autre (la formation des GAD). Mais l'existence de cette corrélation dépend intrinsèquement de la légitimation de productions idéologiques participant à institutionnaliser cette pratique (la formation des GAD) dans les manières de faire et d'agir des populations. Elle suit donc une forme de représentation qui nécessite une logique victimaire, encadrée par la responsabilité de protéger. Qui elle, au travers de productions idéologiques contribue à légitimer et même à institutionnaliser la logique de formation des GAD à Abidjan. Comme l'illustre cette figure.



*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

Entre 2010 et 2011, l'on a dénoté une floraison de GAD dans la ville d'Abidjan, du fait de leur présence effective dans l'ensemble des dix (10) communes urbaines du district d'Abidjan. Certes, il n'existe aucun élément formel tendant à justifier le fait que les GAD prennent en charge les tâches de défense et de sécurité publique. Mais l'élément fondamental que l'on retient à l'analyse des discours de nos enquêtés, est leur perception des GAD comme cadre légal susceptible de répondre à leurs attentes matérielles et symboliques. Cet état de fait est observable au prisme de deux types de faillites qui légitiment leur émergence à Abidjan.

La première et la plus élémentaire est relative à la faillite de l'institution régalienne qui est l'Etat. La faiblesse de l'Etat d'assurer la protection des populations en période de crise a participé à conférer des rôles et à attribuer une légitimité à ces acteurs informels. A cet effet, le rapport du MAEEF (2012) soutient que la floraison de ces acteurs informels est le produit de la faiblesse de l'Etat, qui lui, est incapable de proposer ses services sur l'ensemble du territoire et dépourvu des moyens d'exercer ses missions régaliennes (sécurité du territoire, sécurité des populations et exercice de la justice), et d'assurer un environnement favorable au développement humain durable, à la cohésion sociale. Ainsi, le monopole de la violence légitime est donc confisqué par des groupes d'acteurs qui la partagent et la détournent à leur profit. Ce premier type de faillite se perçoit dans le manque de ressources dont disposaient la police et même l'armée. En effet, le manque de ressources matérielles et humaines a contribué à réduire le champ d'intervention des forces de défense et de sécurité. Ainsi, les GAD se sont donc positionnés comme substituts de ces institutions régaliennes. Ensuite, le deuxième élément qui entre en ligne de compte dans la faillite de l'Etat, est le manque de confiance en cette institution. En effet, la dyarchie qui a découlé du second tour des élections présidentielles de 2010 a créé un sentiment bifurqué chez une tranche de la population à l'égard de la légitimité des autorités en place. Et ce sentiment a occasionné un manque de confiance de cette tranche de la population à l'égard des institutions de sécurité. Ainsi, selon M.T (habitant de la commune d'Abobo) :

*« A Abobo ici est né un sentiment de méfiance envers les FDS parce que ceux-ci en période de crise posaient des actions néfastes qui ne rentraient pas dans le cadre de leur mission. Ils menaient des actions de représailles envers les populations du nord. C'étaient des contrôles d'identité qu'ils effectuaient à domicile. Ça devenait insupportable pour nos populations. C'est ainsi qu'au niveau de notre quartier, lorsque les militaires voulaient entrer, les gens sortaient pour taper dans les ustensiles. Certains avec des bidons, des assiettes, des cuvettes, etc. pour les empêcher de pénétrer dans le quartier. A notre niveau également, nous avons mis des jeunes au niveau du carrefour mobile comme lanceur d'alerte pour signaler l'arrivée des FDS. Et quand on reçoit leur signal on se met à faire du bruit pour réveiller les populations endormies (...) afin qu'ensemble on refoule les FDS ».*

L'analyse des propos de notre enquête explicite mieux le second type de faillite qui a contribué à l'émergence des GAD à Abidjan. Ce type de faillite est tributaire du caractère sectaire des formes d'appartenance politique des populations. Ainsi, dans l'ensemble des 10 communes urbaines de la ville d'Abidjan les GAD sont la réponse des discours idéologiques des différents blocs politiques. Ce qui sous-tend que la logique de formation de GAD dans une zone quelconque de la ville d'Abidjan participe à faire émerger l'altérité en s'appuyant sur l'appartenance ethnique et religieuse des populations mais au-delà, leur appartenance politique. Toutefois, il convient de mentionner que ces GAD se sont constitués en mode d'expression populaire comme force d'oppression. Ils se sont constitués en contre-pouvoir et s'attribuant en période de non-droit, le rôle régalien de l'Etat. Celui d'assurer la protection des personnes vulnérables en période de crise.

Cependant, la sociogenèse des crises politiques en Côte d'Ivoire fait remonter la naissance des GAD depuis la période 2002, au lendemain du coup d'Etat manqué par une étrange force armée finalement repliée vers

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

les zones centre et nord du pays. Se portant garant du soutien de l'intégrité des institutions de l'Etat, certaines populations de l'intérieur du pays se sont muées en derniers recours à la violence faite contre les institutions du pays. Toutefois, la prolifération des GAD dans la ville d'Abidjan suit une même logique mais repose exclusivement sur des revendications sécuritaires.

Etant une réponse au climat d'insécurité qui a prévalu au lendemain du deuxième tour des élections présidentielles de 2010, ces groupes ont occupé l'ensemble des dix (10) communes urbaines de la ville d'Abidjan. Ils étaient en majorité constitués de jeunes. Toutefois, la faible documentation sur ce phénomène contribue au fait qu'il n'existe pas de données officielles sur ces groupes, mais leur formation et leur organisation répondent à quelques critères communs.

Ce qui fait la spécificité des GAD, c'est leur ancrage micro-local. Leur création répond au besoin d'assurer la protection des populations dans les zones (quartiers) auxquelles ils appartiennent. Cette spécificité a participé à conforter la confiance des populations en ces groupes. Ainsi, selon G.B.J (habitant du quartier Koweit à Yopougon) :

*« (...) les populations avaient plus confiance en nous qu'au FDS. Parce que c'est vrai que les FDS à un certain niveau de la crise ont été fortement infiltrées de sorte qu'on ne savait pas qui est force loyaliste ou force nouvelle. Tout le monde était en treillis. Pourtant nous étions différents d'eux. Bien vrai qu'on n'était pas nombreux mais on répondait de façon prompte toutes les fois où le quartier était attaqué par qui que ce soit. Ce qui faisait que nous étions plus accessibles, c'est que nous étions des enfants qui ont grandi dans le quartier donc on maîtrisait tous les coins et recoins de notre quartier. Cela faisait que rien ne nous échappait. Et nous étions dans de bons termes avec la population ».*

En plus de leur ancrage micro-local, les GAD sont de forme hétéroclite. Ils sont en majorité constitués par la population masculine. Toutefois, ils sont en majorité composés de jeunes hommes qui voient en ce mouvement social une forme d'affirmation personnelle et même sociale.

Par ailleurs, leur caractère micro-local et hétéroclite participe à marqué une sorte de différenciation des GAD selon les zones d'occupation. C'est-à-dire que la constitution des GAD est une réaction comme nous l'avons mentionné précédemment à une logique de victimisation d'un camp contre un autre. Ainsi, dans chaque commune du district d'Abidjan a émergé deux types de GAD. Le premier est celui qui répondait à l'idéologie véhiculé par le pouvoir d'alors (les pro-Gbagbo) et le second, est celui qui revendiquait la victoire du candidat Alassane Ouattara (les pro-ADO). Ainsi, dans chaque commune de la ville d'Abidjan la reconfiguration des GAD est à l'image de cette dichotomie politique. À Yopougon par exemple notre enquêté S.R.P pouvait affirmer que :

*« A Yopougon ici, c'est vrai que la majeure partie des jeunes qui posaient les barricades dans les quartiers étaient tous des pro-Gbagbo. Et ça, ce n'est pas à discuter. Pour nous qui les avons côtoyés on sait de quoi on parle. Que tu partes à SICOGI, SOGEFIHA, TOIT-ROUGE, KOWEIT et même vers NIANGON. Toutes les barricades qu'on rencontrait étaient établies par les jeunes pro-Gbagbo. Mais en dépit de la majeure partie des quartiers pro-Gbagbo ici à Yopougon, certains quartiers reconnus comme pro-ADO même s'ils sont peu, abritaient aussi des jeunes qui établissaient des barricades. Pendant la crise quand je me rendais à SIDECI je traversais des check point positionnés par les jeunes de DOUKOURE, YAO SEHI, etc. Ils établissaient leur barricade à moins de 200 mètres du 16<sup>e</sup> arrondissement. Ainsi le commissariat était la zone tampon séparant les check point des jeunes pro-Gbagbo déjà non loin du rond-point du score et de l'autre côté celui des jeunes pro-ADO ».*

Également à Abobo notre enquêté B.K ajoute que :

*« Pendant la crise, dans tous les quartiers de la commune d'Abobo, les jeunes se sont constitués en groupe d'autodéfense. C'est le cas de notre quartier ici à mobile. Et quand tu vas vers menuiserie, dans toute cette zone là il y'avait des check point. A derrière rail par exemple, pour éviter qu'on les reconnaisse quand ils étaient derrière les barricades, les jeunes se mettaient en cagoule. Ainsi, partout à Abobo commençant par le quartier ANADOR qui est à l'entrée en venant d'Adjamé jusqu'à PK18 il y'avait des jeunes qui protégeaient leur quartier de l'agression de l'ennemi. C'est aussi le cas dans les villages Ebrié qui sont à Abobo ici. C'est-à-dire Abobo-Baoulé et même à Anonkoua-Kouté il y'avait des jeunes qui se sont constitués en groupe d'autodéfense. Chacun se protégeait à sa manière et avec les armes qu'il avait à sa disposition. Que tu sois pro-Gbagbo ou Pro-ADO, ce qui est sûr c'est que chacun se protégeait de ses adversaires politiques ».*

En effet, il ressort donc que les GAD à Abidjan forment un ensemble peu homogène. Puisque leurs motivations et leur degré d'organisation diffèrent qu'on soit d'un camp à un autre. Également, leur comportement au sein même des zones (quartiers) de la ville d'Abidjan est également sujet à caution. Toutefois, la formation et la prolifération des GAD à Abidjan trouvent leur essence dans ce que Sylla (2011) a appelé les conflits d'intérêts. Puisque l'enjeu de la construction de ces forces informelles de protection civile repose sur la légitimation des discours idéologiques des blocs politiques essaimés dans le jeu politique au lendemain du deuxième tour des élections présidentielles en 2010.

La construction des GAD est donc la réponse à la dichotomie que laissait transparaître le jeu politique ivoirien. C'est dire que la logique victimaire encadrée par la R2P, qui elle, a favorisé la naissance des GAD impliquait la nécessité pour les acteurs de se positionner selon l'idéologie

qu'ils soutenaient. Donc à chaque GAD correspondait une idéologie politique c'est-à-dire une reconnaissance en un bloc politique. Cet état de fait fonctionne en une sorte de stratégie géopolitique qui permet l'ancrage des groupements politiques. La production idéologique des discours politiques chez les populations se constitue comme transition du processus de mutation de GAD (forces armées civiles) vers la formation de forces paramilitaires affiliées aux groupements politiques.

### **II-2-2-Processus de para-militarisation des GAD**

Au lendemain des élections présidentielles de 2010, l'enjeu de la formation des GAD à Abidjan était de se constituer comme des branches armées locales des groupements politiques en compétition. L'environnement social et politique de cette époque a favorisé l'émergence de ces structures d'autodéfense. Contrairement aux GAD des zones rurales, notamment dans l'ouest du pays, la construction des GAD à Abidjan répond à une logique de constitution d'une base arrière des forces miliciennes ou paramilitaires affiliées aux groupements politiques. Ainsi, la dyarchie que laissait transparaître le champ politique ivoirien faisait présager une inéluctable crise postélectorale. Il fallait pour les deux camps en compétition mobiliser des ressources soit politique, soit militaire pour pallier aux contestations qui ont découlées des résultats des urnes. C'est à cela que Banegas (2012 : 3) pouvait affirmer que : *« Ces longues années de rébellion et de « résistance patriotique » ont provoqué un bouleversement majeur des modes de faire de la politique, que l'on peut résumer par un double processus : d'une part, de militarisation des luttes politiques autour des enjeux de la citoyenneté qui consacre le rôle des hommes en armes comme « faiseurs de rois » ; d'autre part, de milicianisation de l'État et de la société qui fait du contrôle de la rue la principale variable de l'accès au pouvoir. Désormais, pour peser en politique il faut prouver que l'on est capable de tenir le pavé, fut-ce par la violence armée ».*

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

Ainsi, les discours victimaires des blocs politiques en compétition ont favorisé la transformation des GAD en forces paramilitaires. C'est dire que d'une logique de sécurisation au niveau micro-local, l'on est passé à une politisation de l'action. Ce qui impliquait les GAD à se constituer comme l'avant-garde des forces miliciennes et paramilitaires à Abidjan. Selon nos enquêtés, les groupes d'autodéfense, dans les zones à forte appartenance au RHDP étaient les bras séculiers qui permettaient d'accueillir et de dissimuler les forces nouvelles venues de Bouaké et du nord du pays (zones CNO). Ainsi, à partir de ces lieux, ceux-ci étaient essaimés dans toutes les communes urbaines du district d'Abidjan. K.N.S ex-membre de GAD raconte le processus de prise de contact entre les GAD et les forces nouvelles :

*« Au début de la crise comme je te l'avais bien dit nous étions au quartier on menait nos activités tranquilles entre nous. Ce sont les gens de l'autre camp-là qui ont fait que nous on s'est mis dans cette affaire-là. Parce que si tu dis que quelqu'un est ton frère et que lui ne te vois pas ainsi, il faut commencer à prendre tes précautions pour éviter qu'on te surprenne. C'est à cause de ça qu'à notre niveau ici à Adjouffou nous avons créé notre petit mouvement pour nous protéger des attaques des fascistes et même des miliciens. Au début, les miliciens étaient logés à l'escalier des princes. C'était l'hôtel de Hervé Siaba c'était un gars des LMP. Mais à partir du 11 février 2011, le lieutenant Lognon celui qui commandait la zone de Port-Bouët a pris contact avec nous. Il voulait qu'on l'aide puisqu'on maîtrisait un peu la zone. C'est ainsi que nous avons contacté tous les autres mouvements à Port-Bouët. C'est-à-dire à Abattoir, Zimbabwe (...). C'est comme ça un peu un peu certains combattants sont quittés à Bouaké et nous on les a accueillis. Quand on était en nombre on a lancé l'opération et on a délocalisé les miliciens de leur siège et puis on s'est installé là-bas ».*

D'un camp à un autre, les forces paramilitaires en présence lors de la bataille d'Abidjan ont été des transfuges des GAD (Banegas, 2012 ; Le Marcis, 2017). En effet, dans le camp des acteurs dont l'imaginaire populaire qualifiait de jeune patriote, la trajectoire militaire était double. Ceux-ci à l'occasion d'un appel lancé par l'État-major des armées et le responsable des jeunes patriotes ont trouvé la nécessité d'intégrer les Forces

de Défense et de Sécurité. Pour le reste, ils se sont affiliés aux forces miliciennes essaimées dans la commune de Yopougon. Cet aspect est exprimé par Y.N (ex-membre des GAD à Yopougon) :

*« Nous comme ça, on est rentré dans le mouvement en commençant par la sécurité de notre quartier. A ce moment nous n'avions pas de parti pris on ne soutenait on peut dire officiellement aucun candidat. On protégeait juste notre quartier des infiltrations. Mais on est arrivé à un moment de la crise où on était obligé de changer notre ligne de conduite. Tu es d'accord avec moi que lorsque ton pays est attaqué, tu es dans l'obligation de te porter garant pour défendre son intégrité. C'est dans ce cadre-là que lorsque le CMA en accord avec le général ont lancé l'appel pour qu'on rentre dans la légalité, nous avons choisi d'opter pour cette option. Afin d'intégrer l'armée et lutter pour la cause que nous semblons être juste ».*

L'affiliation des GAD aux groupements politiques paraît paradoxale. Puisque la raison fondamentale qui a suscité la création de ces entités du point de vue de nos enquêtés était de pallier l'absence de l'Etat dans son rôle régalien de sécurisation des populations vulnérables. Mais la logique d'instrumentalisation politique des appartenances ethniques et religieuses participe à corrompre cet aspect.

A Abidjan, il ressort de l'analyse des discours de nos enquêtés que chaque zone (quartier) de la ville avait une appartenance politique de référence. Ainsi, à partir de la légitimation des discours politiques, la ville d'Abidjan ainsi que sa population se sont formalisées dans un caractère dichotomique. Cette dichotomie s'apparente comme le reflet de la bipolarisation de l'espace entre « Grand Nord » et « Sud Forestier ». Mais également, d'un point de vue ethnique et religieux entre « Nord Musulman » et « Sud Chrétien » (Bassett, 2003).

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

De ce fait, les GAD se référant idéologiquement au bloc politique « Grand Nord » et « Nord Musulman » porteront main forte aux forces armées des forces nouvelles lors de la bataille d'Abidjan. A cet effet, Banegas (2012 : 8) soutient que : « *La mobilisation armée des jeunes et leur intégration dans les rangs des FRCI se sont effectuées selon des modalités diverses et très contingentes. Les jeunes des quartiers populaires plutôt favorables à Alassane Ouattara (Adjamé, Treichville, Koumassi, Abobo) se sont souvent auto-organisés pour faire face aux menaces et aux attaques des miliciens du régime Gbagbo* ». Également Fofana (2011 : 175) ajoute que : « *Au cours de la crise post-électorale, dans certains quartiers comme Koumassi et Treichville, les 'Adoboys' sont entrés en contact avec le Commando invisible d'Abobo* ».

Par ailleurs, les GAD mis en place par les jeunes perçus dans l'imaginaire populaire comme appartenant à la galaxie patriotique se sont affiliés pour la plupart aux FDS pro-Gbagbo et aux forces miliciennes (Banegas, 2010 ; Le Marcis, 2017).

Cette logique d'appartenance aux groupements politiques est relative de façon fondamentale à la logique de responsabilité de protéger. Il s'est agi d'une volonté de défendre sa vie et son vote (Banegas, idem). Celle-ci implique, comme au niveau micro, d'assurer dans les rapports de force l'institutionnalisation de la violence de sorte à transformer les populations en acteur potentiel de violence. Ainsi, pour Banegas (idem) l'engagement dans la violence des populations est tributaire d'une part des considérations politiques, mais d'autre part obéit à des considérations et des structures sociales micro-locales. Il ressort donc à l'analyse que la majeure partie de la population préalablement socialisée à s'auto-défendre comme l'a précédemment souligné Dorlin (2008), s'est muée en groupes de soutien paramilitaire des groupements politiques.

### **III-Discussion des résultats**

Nous démontrons dans cette étude une forme de corrélation entre le processus de responsabilité de protéger et la para-militarisation des groupes d'auto-défense. L'enjeu, à travers cet exercice est de démontrer que ce processus est tributaire de la logique de transformation de la population en acteur potentiel de violence. La compréhension de cet état de fait s'inscrit dans la logique de la théorie des conflits réels, élaborée par Shérif (1966).

Selon l'auteur, il existe une interrelation entre compétition et conflit. L'un (la compétition) agissant dans le processus d'interrelation participe à faire émerger l'autre (le conflit). Mais ces deux différents aspects dépendent de certains motifs objectifs qui provoquent des préjugés et des points de vue pro-endogroupes.

La disposition des populations au conflit intergroupe dans la ville d'Abidjan est fonction du télescopage des blocs idéologiques, celle légitimée par les populations de la zone sud forestière (sud chrétien) et celle revendiquée par les populations de la zone septentrionale (nord musulman). Il s'agit donc pour ces populations faisant partie intégrante des différents blocs de mobiliser des ressources afin d'assurer les intérêts des membres de leur groupe. C'est ce qu'explique Dorlin (2018) en faisant remonter la sociogenèse des processus d'autodéfense aux pratiques de résistance nègres. (En passant par les suffragettes féministes anglaises du XIX<sup>ème</sup> siècle, adeptes du ju-jitsu, au développement israélien du krav maga, de l'insurrection du ghetto de Varsovie aux Black Panthers africains-américains jusqu'aux fellaghas algériens cette phrase n'a pas de verbe). Toutefois, à l'instar de Hobbes, l'auteur soutient qu'il est de la nature de l'être humain de se défendre et défendre ses intérêts quand ils sont menacés. Cependant, cette disposition, prévaut sur toute prétention juridique et s'impose même au contrat social, lorsque celui-ci vient à faillir dans sa mission de protection. Ainsi, dans cet ordre d'idée la logique de l'autodéfense se conçoit dans le cadre du droit, en l'occurrence du droit de légitime défense. La logique d'autodéfense naît donc de la volonté de combler cette démarcation entre ceux qui ont droit à la légitimité et aux

*Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

moyens de se défendre, ainsi que de se conserver et ceux dont l'Etat moderne déchoie de toute possibilité de se conserver par eux-mêmes. De ce fait, les populations vulnérables sentent la nécessité de se constituer en groupe d'autodéfense au moment où selon l'auteur celles-ci conçoivent que c'est « *la goutte d'eau de trop* », et qu'il faille pour celles-ci de se mettre en « *mode réaction* ».

Mais au-delà de cette logique d'autodéfense émise par Dorlin (*idem*), nous démontrons que dans le district d'Abidjan, la constitution des GAD puise ses sources dans la logique de défense de l'idéologie politique légitimée par les populations. A cet effet, shérif (*idem*) soutient que les individus et les groupes sociaux organisés sont des agents rationnels qui sont à la poursuite de la maximisation de leurs bénéfices et de la minimisation de leurs coûts. S'ils acceptent de participer à une action collective conflictuelle, la cause déterminante ne se situerait pas dans leurs stéréotypes et leurs préjugés, mais dans leur conviction que les intérêts de leur groupe sont menacés et qu'ils doivent agir en commun pour les protéger. Ainsi, c'est la compétition produite par les conflits d'intérêts qui engendre la stéréotypisation, et non l'inverse. Selon l'auteur, il existe une interrelation entre compétition et conflit. L'un (la compétition) agissant dans le processus d'interrelation participe à faire émerger l'autre (le conflit). Mais ces deux différents aspects dépendent de certains motifs objectifs qui provoquent des préjugés et des points de vue pro-endogroupes. La disposition des populations à la violence politique dans la ville d'Abidjan est fonction du télescope.

## **Conclusion**

La forme transversale que laissait transparaître cette partie de l'étude a démontré que la transformation des populations en acteurs potentiels de violence découle de l'action du politique. Ce processus part de la responsabilité de protéger qui constitue l'élément de légitimation des valeurs républicaines. En rupture avec le rôle régalien de l'Etat dans la régulation de l'ordre social, cette logique accorde à des acteurs quelconques des rôles au nom de la légitimation des appartenances ethniques, religieuses et politiques. Cette logique de la R2P répond donc à un besoin de défendre une idéologie. Ainsi, la violence politique par le biais de la R2P apparaît comme un dernier recours dans le jeu politique. A Abidjan, la R2P dans la structuration des rapports a légitimé la formation des GAD et la paramilitarisation de l'espace dans les dix (10) communes urbaines du district. En se transformant en acteurs potentiels de violence, il s'agissait pour les populations de défendre leurs vies et leurs votes mais également de légitimer l'idéologie de leur bloc politique dans le champ politique ivoirien. Cet état de fait, au regard de l'analyse des discours de nos enquêtés, se constitue comme facteur contraignant de la cohésion sociale dans le district d'Abidjan.

## **REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

AGGAR Samia (2016), *La responsabilité de protéger : Un nouveau concept ?* Bordeaux: Université de Bordeaux.

AKINDES Francis (2003), *Le lien social en question dans une Afrique en mutation*, Québec: L'Harmattan.

BAH Mahier Jules Michel (2012), *Enjeux sociopolitiques et mobilisation des organisations miliciennes dans les espaces de conflits communautaires à l'Ouest de la Côte d'Ivoire: Etude du cas de la Sous-préfecture de Duékoué*, Thèse unique de Doctorat, Abidjan: Université Félix Houphouët-Boigny.

BANEGAS Richard (2012), « Reconstruction "post-conflit", violence et politique en Côte d'Ivoire », *Ceri*, pp. 1-17.

BASSETT Thomas (2003), « Nord musulman et Sud chrétien: les moules médiatiques de la crise ivoirienne », *Afrique contemporaine*, 206, pp. 13-28.

BOUQUET Christian (2006), « La partition de la Côte d'Ivoire, conséquence des migrations de la période coloniale », *Outre-Terre*, 4(17), pp. 333-341.

COULIBALY Alban Alexandre (2002), *Le système politique ivoirien: De la colonie à la IIe République*, Paris: L'Harmattan.

DALLY Jean François (2019), « Construction des appartenances religieuses dans le champ politique à Abidjan », *Sociotexte Revue de sociologie de l'Afrique littéraire*(5), pp. 1-17.

DORLIN Elsa (2017), *Se défendre, une philosophie de la violence*, Paris : La Découverte.

GALY Michel (2004), « Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre » *Afrique Contemporaine*, 1(209), pp. 117-139.

Le MARCIS Frédéric (2017), « Le destin de Yacou "le Chinois" : Carrière criminelle et devenir de la Côte d'Ivoire au prisme de la prison » *Afrique Contemporaine*, 3(263-264), pp. 85-101.

Le PAPE Marc (2003), « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire 1999-2003 », *Afrique contemporaine*, 206, pp. 29-40.

N'DA Paul (1999), *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Montréal: L'Harmattan.

N'guessan Kouamé (2002), Le coup d'Etat de décembre 1999 : espoirs et désenchantements. Dans M. Le Pape, & C. Vidal, « Côte d'Ivoire. L'année terrible 1999-2000 », (pp. 51-80), Paris : Karthala.

Rapport du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes. (2012). *Approche française pour une réduction de la violence armée*. Paris : M.A.E.F.

SHÉRIF Muzafer ; HARVEY O; WHITE Jack; HOOD William & SHERIF Carolyn (1966), *Intergroup conflict and cooperation : The Robbers cave experiment*, Oklahoma : Norman (Okla).

VARENNE Leslie (2012), *Abobo la guerre : Côte d'Ivoire, terrain de jeu de la France et de l'ONU*, Paris : Fayard.